



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E9322

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2025

ÉDITÉ LE 21/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 20/09/2011
21 520

Raison sociale : SITEX ISOLATION

CHEMIN DES PIERRES
84510 CAUMONT-SUR-DURANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 1977B00115

Siret : 310 037 783 00027

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9009496

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150327

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150327

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Téléphone : 04 90 23 06 00
Portable :

Fax :

Site Internet : www.sitex-isolation.com

E-mail : contact@sitex-isolation.com

Responsabilité légale :
DIEU STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/05/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.